

Association des usagers du port de TAUSSAT FONTAINEVIEILLE

Rapport moral AG du port du 24 janvier 2009

Je tiens à vous remercier pour votre présence, ainsi que les membres du CA pour la densité du travail qui a été accompli depuis bientôt six ans par notre association bénévole apolitique et fondatrice

- Quatre CA ont été tenus dans l'exercice
 - Le 7 mars 2008
 - Le 11 avril 2008
 - Le 12 septembre 2008
 - Le 29 novembre 2008

*

Nous vous rappelons pour mémoire la composition du Conseil d'Administration

| | |
|----------------------|----------------|
| BELIN Bernard | Président |
| BOUDEAU Daniel | Secrétaire |
| JOUANIN Maxime | Vice-président |
| LACOSTE Christian | Administrateur |
| LAFOURCADE Roland | Administrateur |
| MARQUET William | Vice-président |
| MOLLET Jean-François | Trésorier |
| SAHUN Frédéric | Administrateur |
| SUIRE Daniel | Administrateur |

- Nous avons enregistré la démission de son poste d'administrateur de Monsieur **DANIEL RINDEL**, qui reste toutefois membre de notre association.
- **Messieurs Christian LACOSTE et Frédéric SAHUN** ont été cooptés par le CA au poste d'administrateur. Nous demandons à l'assemblée de se prononcer officiellement sur leur candidature.
- Je vous propose d'autre part de conserver le montant de la cotisation annuelle à 20 euros

*

Comme nous l'évoquions dans notre dernier courrier nous aurions aimé pouvoir vous annoncer la fin de nos misères, en effet un accord est intervenu entre la SCP du Port de Taussat Fontaineveille et la Mairie de Lanton, portant sur la reprise par cette dernière des installations portuaires. Or si l'accord est globalement formalisé, les actes ne sont pas finalisés. Il s'agit principalement des délais apportés par les notaires dans la rédaction et la transmission des différents documents de cession. Cette situation sur laquelle nous n'avons, hélas, aucune action possible, semble devoir durer encore

quelques temps. Il ne nous est pas possible de dire si, il s'agit là de mauvaise volonté de la part de certains acteurs du dossier, ou si nous sommes en présence de délais habituels dans ce genre de tractations.

Aujourd'hui malgré les résultats obtenus par notre association nous sommes toujours dans une situation bloquée. Les usagers sont donc victimes de ces retards où seules les factures de location de nos places trouvent tous les ans inexorablement notre bonne adresse. Au tout début de 2008, Daniel SUIRE avait eu avec Madame Pérusat un long entretien, au cours duquel cette dernière l'avait informé de sa décision de procéder au dragage et du chenal dans le courant de l'année. Nous savons aujourd'hui ce qu'il en est.

Grace aux contacts étroits et permanents que nous avons maintenus durant l'année 2008 avec la Mairie de Lanton nous sommes assurés de la reconduction de tous les locataires actuels dans leurs droits tels qu'ils étaient avec la SCP du Port de Taussat Fontainevielle

Nous maintiendrons avec volonté, dans ce nouveau cadre nos actions pour que soient effectués les travaux nécessaires à la remise en état du port, pour le maintien de son responsable actuel et la poursuite de ses initiatives ; enfin pour œuvrer au développement, à la mises aux normes et à la modernisation des infrastructures de notre port.

Aux dernières nouvelles (21/01/2008) notre demande d'adhésion à l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs) a reçu un avis favorable, mais au titre de Membre Sympathisant. Ce vocable cache en fait une sous catégorie de membre, n'ayant pas le droit de vote aux assemblées. Il va sans dire que cette proposition ne nous satisfait pas. Nous devons rencontrer dans les premiers jours de février, Madame Mireille DÉNÉCHAUD la présidente de l'UNAN 33.

Nous étudions en outre la possibilité d'adhérer, par l'intermédiaire d'une adhésion nominative à l'Association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon. Cette association très active est une source d'informations utiles que nous ne pouvons négliger.

Nous sommes intervenu à plusieurs reprises aux prés des responsables du CNTC pour sensibiliser les moniteurs de ce club, sur la fragilité des « Pignots » de balisage auxquels ces jeunes gens trouvent pratique d'amarrer leurs embarcations.

Nous sommes également intervenu au prés des Affaires Maritimes et de la Mairie concernant les corps morts positionnés trop près du chenal et dont les bateaux empiètent dans ce dernier selon les vents et les marées. Là encore force nous est de constater l'inertie de ces administrations, car rien ne semble avoir été fait pour y remédier.

Nous suivons aussi les avancées sur la Directive Natura 2000 avec tout ce qu'elle implique de restrictions à la pratique de notre loisir. C'est dans la collecte des informations que les

adhésions à plusieurs Associations peut nous être bénéfique. Notre participation à ces groupes de pression renforcera notre représentativité et accroît le poids de celles-ci.

Lors de la réunion du 11 avril 2008, le Conseil d'Administration a décidé de renouer avec une vieille tradition, à savoir l'organisation d'un repas convivial sur le port. La date judicieusement choisie en fonction des marées avait été fixée au 12 juillet. La réussite fut au bout du compte.

Avant cette véritable première (du XXI^{ème} siècle !), notre seule incertitude sérieuse allait être celle de la météo. Même si, aux dires d'un de nos Anciens présents à notre repas, deux fêtes de notre port se seraient déroulées consécutivement en 1970 et 1971, comme en témoigne une photo qui nous a été présentée.

En récompense de notre bon comportement de marins plaisanciers, Neptune nous fut donc favorable, alors que nous nous inquiétons pour faire face à quelques averses, ce fut le soleil qui fut au rendez-vous. La course aux parasols fut donc engagée chacun essayant de trouver des solutions amies pour retrouver un peu de fraîcheur et la partager. Vous remarquerez que le port de casquettes (port des casquettes) et couvre-chef en tous genres témoigne sur nos photos également de la clémence du temps.

Nous étions donc 173 à arriver au port, destination sympathique et accueillante, où nous attendaient Fred Burbaud (huîtres fines du Bassin d'Arcachon) et Jean-Luc Jacyniuk (Salsa Import produits espagnols).

Le plaisancier est bon vivant, la proximité du Bassin ayant égayé nos appétits nos amis commerçants épuisèrent tout leur stock à leur grande satisfaction. Nous les remercions d'avoir joué ce challenge avec nous, et pour la qualité de leurs produits, nous les réinviterons l'année prochaine, peut être en réfléchissant à une autre formule.

Nous remercions tous les participants de nos associations ainsi que Christophe Vioche pour son appui logistique. Nous remercions tous les amis venus le matin pour la mise en place des tables et des chaises, qui en fait contrairement à ce que nous avons écrit ont été prêtées par la Mairie de Lanton dont nous remercions le Maire et les Services techniques et pas par la Mairie de Mérignac que nous remercions pour l'intention.

C'est donc par le travail permanent des bénévoles de notre association que nous pouvons à force de pugnacité obtenir que soient respectés les usagers que nous sommes..

Avant de vous donner la parole, je vous demande de vous prononcer sur le rapport de nos activités bénévoles 2008/2009 .

Pour le CA le Président Bernard Belin